



Budget 2023 : du défi au casse-tête

RETOUR EN IMAGES



Journée Handisport

JEUNESSE



Conseil régional des Jeunes

PORTRAIT



Franck BROUILLARD



Reconnaissance de catastrophe naturelle refusée

Les services de la mairie avaient fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par l'arrêté n° NOR IOME2304952A du 21 février 2023 publié au Journal Officiel du 15 mars 2023.

Connaissez-vous "Gérer mes biens immobiliers" ?

En 2023, une nouvelle disposition déclarative a été mise en place à destination de l'ensemble des propriétaires.

Pour chacun de vos locaux, vous devez indiquer avant le 30 juin 2023 à quel titre vous l'occupez et, en cas d'occupation par une tierce personne, l'identité des occupants. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Vous louez votre bien de façon saisonnière ? Vous avez des dépendances (cave, parking, garage...) ? Vous êtes propriétaire de l'habitation que vous occupez ? Vous louez votre bien à un membre de votre famille ? Alors vous êtes concerné.

Gérer mes biens immobiliers, c'est un service en ligne qui répond à vos besoins :

- Consulter vos biens immobiliers ;
- Réaliser les déclarations fiscales liées à vos travaux ;
- Déclarer la situation d'occupation de vos locaux d'habitation et les occupants.

pour en savoir plus : impots.gouv.fr

Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang organise une collecte de sang en partenariat avec l'association pour le don du sang bénévole de Cesson Vert-Saint-Denis le samedi 13 mai de 10h à 15h à la salle de la Forêt.

Le don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole.

En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies.

Vous souhaitez donner votre sang ? Inscrivez-vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte> ou sur l'appli « dondesang ».

Les personnes n'ayant pas pris de rdv seront accueillies dans la mesure des disponibilités restantes.

Vous vendez votre logement ? Pensez à réaliser votre diagnostic assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Eau de Grand Paris Sud assure, en plus de la distribution en eau potable sur le territoire, la collecte et le transport des eaux usées et des eaux pluviales urbaines.

Vous vendez votre maison ? Vous devrez fournir un "état de l'installation d'assainissement non collectif" dans votre dossier de diagnostic technique et le remettre à votre acquéreur. Pour obtenir ce diagnostic, contactez Eau de Grand Paris Sud par téléphone 0 800 328 800 ou eau@grandparissud.fr.

À partir du 1^{er} janvier 2023, l'assainissement est pris en charge par Eau de Grand Paris Sud.
Cela n'a pas d'incidence sur votre facture.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !
N°vert 0 800 328 800
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
et urgences 24h/24 - 7j/7
eau.grandparissud.fr

Vous circulez à trottinette ?

Les accidents se multiplient, soyez prudents !

Mieux on est équipé, plus on est protégé.

Casque, freins, feux, sonnette : faites le point sur les équipements obligatoires ou recommandés à trottinette.



Rénovation énergétique

Lutter contre les passoires thermiques, c'est l'un des enjeux majeurs de la transition sociale et écologique en cours dans les communes, à Grand Paris Sud et en France. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une structure dédiée à cette grande cause nationale : l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) à Grand Paris Sud. Son but ? Accompagner nos habitants pour leur permettre de trouver les aides les plus adaptées à leur projet, au service de la lutte contre la précarité énergétique.

TOUT SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

N° UNIQUE 01 81 85 00 89

SCANNEZ-MOI



Olivier CHAPLET

Maire de Cesson
Vice-président en charge des
mobilités de Grand Paris Sud

Comme le précise le titre de notre Cesson Info, l'élaboration de notre budget a été un véritable défi et également un vrai casse-tête. Les choix arbitrés et votés nous amènent à une augmentation de notre taux de taxe foncière de 15 %. Je ne reviendrai pas sur les chiffres qui vous sont présentés dans ce numéro du Cesson Infos. Nous avons su maintenir pendant plus de dix ans nos taux d'imposition et nous aurions pu, comme le suggérait notre opposition en séance du conseil municipal, procéder à ces augmentations il y a quelques années. Nos choix furent différents. Aujourd'hui, les nombreuses incertitudes, les fortes augmentations subies nous laissaient à choisir entre moins de services aux habitants de Cesson, moins d'investissements pour notre ville ou une nécessaire augmentation de notre taux de taxe foncière. Vous l'aurez compris nous avons opter pour le maintien des services et le maintien des investissements nécessaire à notre qualité de vie.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer le travail accompli par M. Jacques HEESTERMANS mon adjoint au personnel et président du syndicat intercommunal de Cesson et Vert-Saint-Denis. M. HEESTERMANS, pour des raisons personnelles a démissionné de son poste d'adjoint au Maire et également de la présidence du S.I. Je le remercie pour ces années au service des communes de Cesson et de Vert-Saint-Denis. Je souhaite la bienvenue à M. Vijay POIRIER qui lui succède en tant qu'adjoint au Maire et salue l'élection de M. Dan GBANDE-GBATO, conseiller municipal de Vert-Saint-Denis et nouveau président du S.I.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	2
EDITO	3
EN IMAGES	4 - 5
VIE À CESSON	6 - 10
■ Budget 2023.	6-8
■ Travaux ZAC Centre-Ville	9
■ Projet éducatif de territoire	10
JEUNESSE	11
INTERCOMMUNALITÉ	12
PORTRAIT	13
TRIBUNE	14
ÉTAT-CIVIL / BRÈVES	15

DIRECTEUR DE PUBLICATION Olivier Chaplet
COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier,
F. Réalini, I. Prévot, J. Heestermans, M-A Fayat,
J-M Belhomme, A. Bossaert
RÉDACTION Mairie de Cesson
PHOTOS / ILLUSTRATIONS Mairie de Cesson,
D. Tonon, Adobe Stock, Vecteezy, Freepik
CONCEPTION / RÉALISATION Mairie de Cesson
DISTRIBUTION Mairie de Cesson
IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur,
91230 Montgeron, 01 69 83 44 66
Imprimé à 4 700 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2023



RETOUR EN IMAGES



20 janvier

Olivier Chaplet, maire de Cesson, s'est rendu à la **Maison de retraite** pour partager, avec les résidents, la traditionnelle **galette**, l'occasion également de pousser la chansonnette.



24 janvier

Visite gourmande de la **nouvelle boulangerie des Tilleuls**.



15 février

A l'occasion de la Saint-Valentin, l'Antenne Jeunes a eu la brillante idée de confectionner **des roses** afin de les **offrir aux résidents de la Maison de Retraite**.

L'initiative a été grandement appréciée.



19 février

Carton plein pour le **salon des collectionneurs** organisé par l'association Cesson Animation.



11 mars

Cesson sans Frontières section Roumanie a organisé son **repas annuel** sur le thème de la mer.



28 mars

Signature de La Convention Territoriale Globale de la CAF afin de proposer un projet cohérent à l'échelle d'un territoire pour les sujets enfance jeunesse.



30 mars

Les enfants se sont fait une joie de se déguiser pour le **carnaval à Jacques Prévert**.



28 janvier

Ambiance studieuse pour les 25 élèves qui participent à la finale du **tournoi de Scrabble** scolaire organisé à Cesson.



4 février

Première **permanence** réussie, où de nombreux cessonnois sont venus échanger **avec les élus**.



14 et 16 février



Sensibilisation autour de la pratique sportive adaptée lors de la **journée Handisport**, en partenariat avec le Syndicat intercommunal. Au total 803 élèves de l'élémentaire au collège se sont essayés à divers sports : pétanque, Tai Chi, escrime, cécifoot...



18 mars

Forte participation au **Loto** organisé par Cesson Animation.



19 mars

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 avec remise de médailles aux anciens combattants.



7 avril

Chocolat à volonté au **multi-accueil** qui a organisé une grande **chasse aux œufs** pour les tout-petits.



10 avril

Des animations, du chocolat et de la bonne humeur, cela se passe comme ça lors des **J'Œufs en chocolats** de Cesson Animation.



BUDGET 2023

du défi au casse-tête

Élaboré dans un contexte très particulier marqué par les effets de la crise énergétique et de l'inflation, le budget 2023 aura sans doute été l'exercice le plus difficile de ces dernières années pour la ville.

Tout au long des réflexions budgétaires, la ligne de conduite de la municipalité fut la suivante :

- 1** Garantir un service public de qualité pour les Cessonnais.
- 2** Maintenir le cap pour des finances publiques saines y compris le désendettement continu.
- 3** Tout en concrétisant les engagements municipaux.

Le défi est de taille pour la ville qui prévoit une enveloppe de **19 millions d'euros pour le budget 2023** (dont 15 millions d'euros en fonctionnement et 4 millions d'euros en investissement).

RAPPEL DES RÈGLES BUDGÉTAIRES D'UNE VILLE

La première règle est l'équilibre : une ville ne peut dépenser que ce qu'elle reçoit, et pas un centime de plus. On parle donc de « dépenses » qui doivent être égales aux « recettes ».

Deuxième notion importante : on distingue les budgets de fonctionnement (tout ce qui est courant, consommable, ex : fournitures, salaires, subventions aux associations...) et l'investissement (ce qui va durer dans le temps, ex : travaux, mobilier...).

POURQUOI EST-CE COMPLIQUÉ EN 2023 ?

- ↗ L'augmentation de la population, donc la nécessité de disposer de plus de moyens pour maintenir un service public de qualité.
- ↗ L'augmentation des dépenses de fonctionnement à travers l'inflation, la crise énergétique, la revalorisation des salaires pour compenser en partie l'inflation.
- La compensation de la taxe d'habitation arrêtée au taux de 2017 et aux bases de 2020, sans prise en compte des nouvelles constructions.
- ↘ La baisse constante des dotations pour la ville.

Tout ceci induit des recettes qui baissent et des dépenses qui explosent, et donc, vous l'aurez compris, un casse-tête pour équilibrer les budgets.



UN CHOIX DIFFICILE

Quelles solutions s'offrent à Cesson ?
Toutes les options ont été envisagées.
Voici les directives prises par la municipalité.



OUI

- Rechercher des économies dans notre gestion courante. Les élus et services de la ville ont travaillé dans cette optique au cours des dernières années, et encore plus au cours des six derniers mois.

NON

- Réévaluer les tarifs municipaux et faire appel à la solidarité au travers de la taxe foncière.
- Ne pas mener à terme nos projets d'investissement et dégrader la qualité de vie.
- Dégrader la qualité de nos services publics ?

Pour équilibrer son budget, la ville n'a pas eu d'autres choix que de revoir ses tarifs, comme beaucoup d'autres communes. Ainsi revalorisés de 8%, les tarifs municipaux (services périscolaires, accueil de loisirs, location de salle...) restent tout de même accessibles.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties augmentera quant à lui de 15% (57 % en 2023 contre 49,65 % en 2022).

QUELQUES CHIFFRES POUR EXPLIQUER CES POSTES DE DÉPENSES QUI EXPLOSENT

ÉNERGIE

+ 720 000 € Nos fournisseurs de gaz et d'électricité nous annoncent pour 2023 des augmentations sur certains postes multipliées par 4 voire plus. L'eau, les denrées alimentaires ; tout augmente et concourt à cette explosion des dépenses.

RÉMUNÉRATIONS DES AGENTS

+ 200 000 € C'est le coût de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires (augmentation des salaires décidée par l'Etat) que la commune devra financer sur 2023. Les charges de personnel seront en hausse de + 2,57 % en 2023 par rapport à 2022.

INTERCOMMUNALITE

+ 63 000 € (+ 14,74 %). Cette augmentation est due à la contribution toujours plus importante au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) appelée par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud. Versée pour 58 000 € en 2022 elle est estimée par Finance Active à hauteur de 121 000 € en 2023.

MAIS CESSON AVANCE !

Sans avoir recours à l'emprunt, l'équipe municipale réussit, malgré les difficultés, à se projeter dans l'avenir en concrétisant de grands projets.

En 2023, les 4 millions d'euros inscrits au budget investissement de la ville permettront de :

- Terminer le nouveau poste de Police Municipale : 438 800 €,
- Mener les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la crèche : 1 200 000 €
- Poursuivre la rénovation du Centre Technique Municipal : 120 000 €
- Réaliser des travaux divers dans les écoles, les bâtiments : 376 000 €
- Investir dans la voirie communale : 188 000 €
- Continuer à rembourser la dette : 737 300 €
- Acquérir des outils, du matériel informatique, du mobilier... pour les écoles et les services municipaux : 330 000 €
- Aménager terrains et cimetière : 31 500 €
- Verser l'attribution de compensation d'investissement pour la CA GPS : 177 000 €

PÉRISCOLAIRE, QUI PAYE QUOI ?

RESTAURATION SCOLAIRE

		Montants	Pour 1 repas
Dépenses	Achat repas et petit matériel	363 500 €	3,13 €
	Bâtiment, entretien et fluides	64 300 €	0,55 €
	Personnel	993 000 €	8,56 €
	TOTAL	1 420 800 €	12,24 €
Recettes	Participation des familles	417 700 €	3,60 €
	Subventions/ Remboursements	7 800 €	0,07 €
	Ville (Impôts)	995 300 €	8,58 €
	TOTAL	1 420 800 €	12,24 €

ACCUEIL DU SOIR

		Montants	Pour 1 enfant
Dépenses	Goûter	6 400 €	0,28 €
	Matériel divers	12 080 €	0,53 €
	Bâtiment, entretien et fluides	17 500 €	0,77 €
	Personnel	262 150 €	11,46 €
	TOTAL	298 130 €	13,03 €
Recettes	Participation des familles	94 200 €	4,12 €
	Subventions/ Remboursements	47 100 €	2,06 €
	Ville (Impôts)	156 830 €	6,86 €
	TOTAL	298 130 €	13,03 €

CENTRE DE LOISIRS

		Montants	Pour 1 enfant
Dépenses	Repas	46 030 €	4,61 €
	Matériel divers / sorties	51 650 €	5,17 €
	Bâtiment, entretien et fluides	30 430 €	3,05 €
	Personnel	464 000 €	46,46 €
	TOTAL	592 110 €	59,29 €
Recettes	Participation des familles	148 600 €	14,88 €
	Subventions/ Remboursements	44 700 €	4,48 €
	Ville (Impôts)	398 810 €	39,93 €
	TOTAL	592 110 €	59,29 €

MOUVEMENT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Jacques Heestermans, Olivier Chaplet, maire de Cesson, a nommé Vijay Poirier adjoint au maire en charge des ressources humaines lors du conseil municipal du 12 avril 2023.



Habitant sur les communes de Cesson/Vert-Saint-Denis depuis 1988, M. Poirier a pu assister à l'évolution de la commune et a décidé d'y vivre pour profiter pleinement du cadre de vie et donner à ses enfants une qualité de vie moderne et dynamique.

Travaillant au sein de la fonction publique territoriale depuis de nombreuses années, il a acquis une vision générale du fonctionnement des collectivités territoriales qu'il saura mettre à profit de sa toute nouvelle délégation.

Parallèlement, il est éducateur sportif au sein de l'association C.O.V Force Athlétique. Il intervient également à la résidence Le Chemin avec des personnes en situation de handicap.

Cette passion du sport sera un atout en sa qualité de vice-président du Syndicat Intercommunal de Cesson Vert-Saint-Denis.



Le nouveau Comité Syndical a été mis en place le 18 avril 2023, ci-dessus les nouveaux membres de gauche à droite : Michel Bertrand, Dominique Orlando, Rose-Marie Zaurin, Vijay Poirier (vice-président du SI), Dan Gbande-Gbato (président du SI), Jean-Philippe Demarquay et Laurence Simon Parouty. Absents sur la photo : Stefanie Naline, Rachid Benyachou et Ahmed El Mimouni.

Travaux Centre-Ville

En raison du démarrage des premières constructions de la ZAC du Centre-ville, des modifications de circulation seront mises en œuvre. De plus, dans le même périmètre, deux autres secteurs seront en travaux ; ENEDIS à l'angle de la rue du Verger et de la rue de Maurice Creuset et le creusement d'un bassin de rétention des eaux pluviales rue de la Garenne.

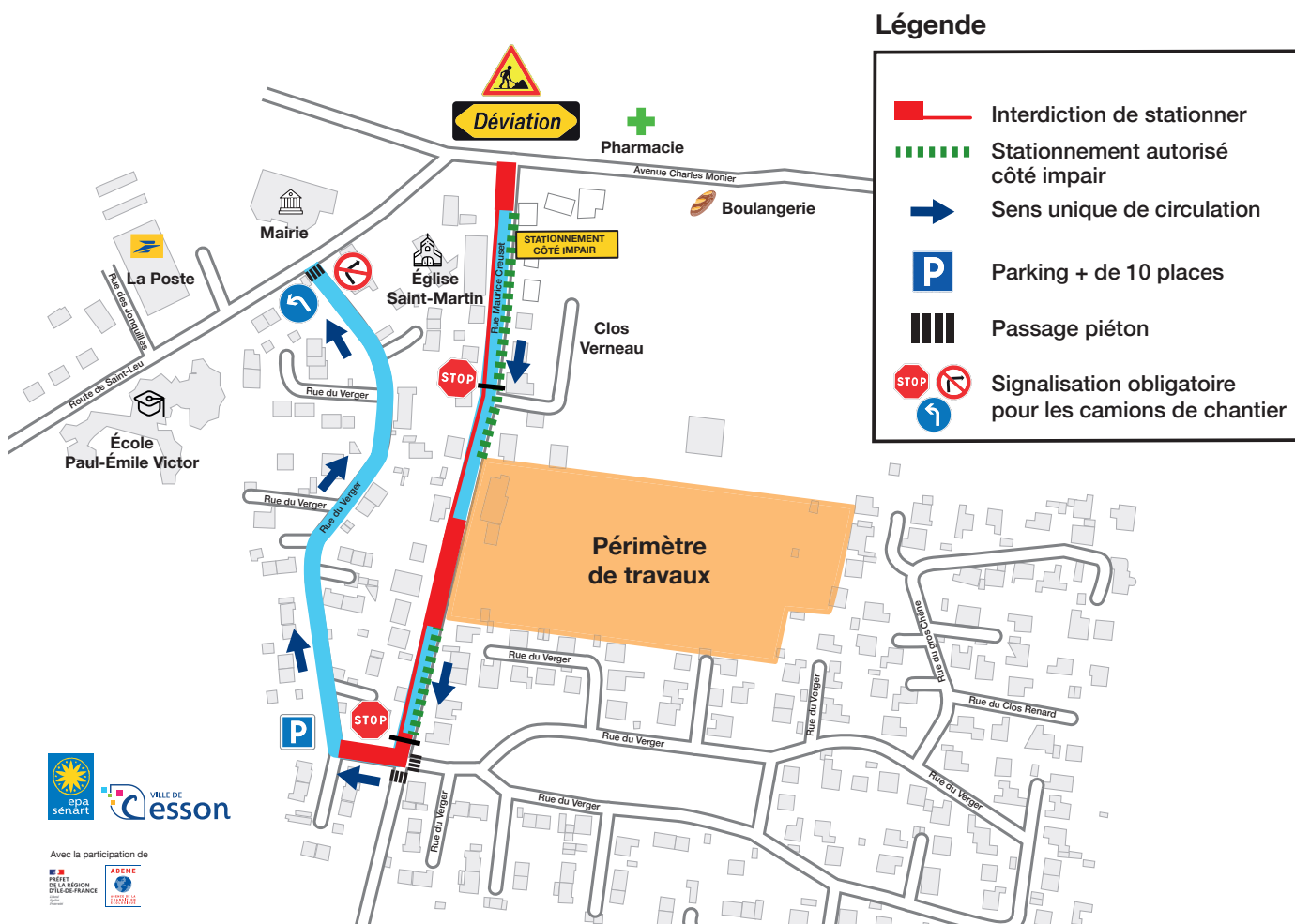
Les modifications nécessaires pour faciliter le trafic sont les suivantes :

La rue du Verger, entre la rue Maurice Creuset et la route de Saint Leu, sera en sens unique. L'accès par la route de Saint Leu ne sera plus possible.

Le stationnement rue Maurice Creuset se fera uniquement du côté impair.

Le stationnement sera strictement interdit au début de la rue Maurice Creuset au niveau du carrefour avec l'avenue Charles Monier en raison de la giration des camions de chantier. Il en sera de même à l'entrée du chantier et au croisement de la rue Maurice Creuset et de la rue du Verger en raison des travaux ENEDIS.

Suite à la réunion publique qui s'est tenue mercredi 19 avril en mairie, l'aménageur EPA de Sénart a informé que les travaux débiteront en mai pour s'achever en décembre 2023. S'en suivra la construction des logements qui devrait s'achever au 4^{ème} trimestre 2025.



Un nouveau Projet Educatif de Territoire 2023 / 2026 pour Cesson

Tous les 3 ans, le service Education de la ville de Cesson et ses élus travaillent sur la mise en place d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire).

Le PEDT réunit tous les acteurs et ressources d'un territoire mobilisés autour des sujets relatifs à l'enfance et à la jeunesse : ville, Éducation Nationale, CAF, associations... L'objectif est de proposer une vision globale et de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Le PEDT est donc un véritable outil de collaboration locale, élaboré à la suite d'un diagnostic du territoire et d'une véritable enquête de terrain auprès des enfants, des jeunes et de la communauté éducative.

Signé le 25 mars dernier, le PEDT met en avant trois axes de développement prioritaire :

- 1** Valoriser et rendre accessible l'ensemble de l'offre en soutenant les parents, en allant plus loin dans le soutien à la parentalité, en améliorant la visibilité des offres et la communication, en mettant en place des actions à destination des parents dans les structures d'accueil.
- 2** Assurer l'attractivité, la pertinence et la qualité des actions proposées : en renforçant l'implication des enfants et des jeunes tout au long de leur parcours de vie, en les sensibilisant sur les enjeux sociaux (transition écologique, solidarités intergénérationnelles, mixité sociale, handicap), et en les ouvrant sur le monde.
- 3** Consolider et animer la communauté éducative en développant le travail en transversalité entre les acteurs éducatifs.

Enfin, le plan Mercredi a été signé avec le PEDT. Il poursuit également cette démarche d'alliance entre tous les acteurs éducatifs pour développer des activités à forte dimension éducative le mercredi.

De quoi prendre soin de nos petits cessonçais !




Groupe de travail du 19 novembre 2022

PENSEZ AUX COUPS DE POUCE

Tu as entre 15 et 25 ans ? Connais-tu les coups de pouce ? Ce dispositif te permet de t'aider à financer ton projet individuel (BAFA, permis de conduire, formation diplômante...) ou collectif (groupe de jeunes comprenant au moins 2 cessonçais dont le projet à un intérêt environnemental, humanitaire ou culturel).

Comment cela fonctionne ? Contacte Elodie, elle t'indiquera la procédure à suivre pour monter un dossier qui devra passer en commission devant les élus. Si ton projet est retenu, tu pourras percevoir une aide de maximum 200€.

Contact : Elodie PIERRAT

 06 45 50 10 94 (disponible également sur Whatsapp)

 e.pierrat@ville-cesson.fr

Connaissez-vous le Conseil régional des Jeunes ?

Ce sont 128 jeunes âgés entre 16 et 26 ans rassemblés au sein du Conseil régional des Jeunes (CRJ) pour défendre leurs idées et améliorer le quotidien des Jeunes en Île-de-France. Sélectionnés par un jury à la suite d'un appel à candidatures, les nouveaux membres viennent d'être élus pour le mandat 2023-2025. Deux jeunes cessonnois ont été retenus, nous les avons rencontrés, voici leur profil et leurs ambitions.

MARIE MERCADAL

16 ans, élève en Première
Lycée Sonia Delaunay



ENGAGEMENT CITOYEN :

Conseillère communale jeunes (CCJ)
depuis 2017

Membre de la commission municipale
développement durable dans le cadre d'une
mission jeunesse

ENGAGEMENT LYCÉEN :

Membre du conseil d'administration

Membre du conseil de discipline

Membre du conseil vie lycéenne

AMBITIONS :

Briguer un 4^{ème} mandat (2023/2025) de CCJ

Intégrer une licence de Sciences Politiques à
Fontainebleau

Continuer de participer activement à la vie
municipale

ARTHUR CHANAT

18 ans, élève en Terminale
Lycée Sonia Delaunay



ENGAGEMENT CITOYEN :

Conseiller communal jeunes (CCJ)
depuis 2019

Membre de la commission municipale fête
et cérémonie dans le cadre d'une mission
jeunesse

Membre de Cesson sans Frontières

ENGAGEMENT LYCÉEN :

Membre du conseil d'administration

Membre du conseil de discipline

Membre du conseil vie lycéenne

Membre du comité éco-délégué

AMBITIONS :

Intégrer une licence de Sciences Politiques à
Fontainebleau

Continuer de participer activement à la vie
municipale

Ils nous ont avoués ne pas savoir que l'un et l'autre avaient candidaté. Cela a été une bonne surprise lorsqu'ils l'ont découvert. Au sein du Conseil Régional des Jeunes, Marie souhaite intégrer les commissions communication/santé et citoyenneté, quant à Arthur il fait déjà parti de la commission aménagement/urbanisme et souhaite intégrer celle des transports.

Ci-contre photo prise lors de la séance plénière d'installation du 25 mars 2023.



Regroupement handi judo

Jeudi 23 février, le Judo Club de Cesson Vert-Saint-Denis a eu le plaisir d'accueillir les établissements spécialisés de Brunoy, Draveil, Voisenon et les habitués du Reverdi de Vert-Saint-Denis et l'Envolée de Dammarie pour un entraînement commun.

Avec 6 de nos jeunes judokas du club et les différents professeurs et accompagnants, une cinquantaine de judokas étaient présents sur le tatami.

Dans une ambiance studieuse mais bon enfant, tous ont pu travailler ensemble, s'entraider, échanger.

A la demande des accompagnants de chaque groupe, le club réitérera dès que possible ces rencontres riches d'enseignements pour tous.



JUDO CLUB CESSON VERT-SAINT-DENIS

✉ judocesson77@gmail.com

🌐 <https://jc-cessonvertstdenis.clubeo.com/>

📍 Adresse postale du club :
Maison des Sports et de la Culture
5 rue Aimé Césaire
77240 VERT-SAINT-DENIS

📞 E. CHAUVIN (Professeur) :
06 87 13 65 71

📞 E. BERTHIER (Présidente) :
06 30 83 19 56

Championnats interdépartementaux individuels

Les 11 et 12 mars derniers, se déroulaient les championnats interdépartementaux de gymnastique artistique masculine à Noisy-le-Grand.

A cette occasion, beaucoup de gymnastes sénartais sont parvenus à décrocher une médaille. En Fédérale A 10-11 ans, Anthony PIAT remporte une belle médaille de bronze alors que ses débuts en gymnastique datent de seulement six mois : un exploit ! Ses coéquipiers d'entraînement – Liam TACHET et Ethan BETHINGER – se classent respectivement 4^e et 6^e.

Dans les catégories des plus jeunes, Mael Patient Nobili remporte le titre en Régionale 10 ans, suivi d'Aksel Bourdon qui s'empare de la médaille de bronze, et de Thoma Dubos qui termine 8^e. En Régionale 8 ans, Lenny Patient Nobili et Louis Thiernes se classent respectivement 11^e et 12^e.

En Fédérale A 16 ans et plus, Thomas WILHELM termine vice-champion interdépartemental ! Enzo Chamblay-Lebled et Théo Lhommeau se classent, quant à eux, 5^e et 6^e du concours.

Chez les Nationaux, Côme Camuzat se pare de bronze en Nationale A 14 ans ; Evan Crocq finit 9^e. En Nationale A 13 ans, Ludovic Nollet, pour sa première saison en nationale

parvient à atteindre une très belle 11^e place. Evann Reggio, en Nationale B 15 ans manque de peu le podium et se classe 4^e. Elyas Barbou, plus grande chance de médaille sénartaise cette année en individuelle, n'a pu présenter tous les agrès en raison d'une blessure à l'épaule. Il a préféré se préserver pour les échéances qualificatives qui arrivent à grands pas !

Dans la catégorie Fédérale A 10-13 ans, Eliot Ouvrard et Gabriel Kervenec parviennent à se classer 8^e et 11^e, tandis que plus tôt dans le week-end, Maël How Kee Chun et Mathis Kervenec terminaient 4^e et 7^e chez les plus grands en Fédérale A 14-15 ans.

Ces gymnastes ont d'ores et déjà rendez-vous le week-end prochain au Blanc-Mesnil pour les concours en équipes. Félicitations à eux !



Photo ci-contre : Gymnastes sénartais engagés dans la catégorie Régionale 10 ans

Franck Brouillard au service du HandiSport



Pour ce numéro, nous avons rencontré Franck Brouillard, cessonnois, président du comité départemental handisport de Seine-et-Marne. Il nous raconte son parcours et son engagement pour une pratique du sport plus inclusive.

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai habité à Melun, Dammarie-les-Lys et je me suis installé à Cesson-la-Forêt en 2005. Je suis marié, j'ai deux petites filles dont une qui est en situation de handicap. C'est elle qui m'a amené à m'intéresser au handisport, puis à m'engager pour cette cause. Cependant, j'ai toujours été dans le milieu associatif. J'ai commencé par être animateur en colonie de vacances puis je me suis investi dans les maisons de quartier à Melun. Après la naissance de ma seconde fille, je me suis inscrit dans le mouvement handisport en tant que bénévole et petit à petit j'ai pérennisé mon implication en devenant aujourd'hui président du comité de Seine-et-Marne. Parallèlement je suis vice-président de l'association ACDA, qui est une association nationale et qui s'occupe des personnes qui sont nées avec une agénésie. Concrètement, l'agénésie est de naissance, ce qui la différencie d'une amputation. Mais je vous avoue que c'est ma dernière mandature avec cette association puisque je veux me consacrer au handisport.

Pouvez-vous nous parler de votre enfant ?

Ma fille est née avec une agénésie de l'avant-bras droit. Depuis toute petite, elle est très active. Elle pratique la natation dans le club COCV des Otaries qui est un club formateur et qui a une bonne politique d'inclusion. La seule difficulté étant que cette piscine n'est pas accessible pour les personnes en fauteuil. Elle pratique aussi l'athlétisme avec la section handisport à Savigny-le-Temple. Elle a toujours été sportive. Elle s'est aussi essayée au judo et au Taekwondo.

Quel est votre rôle dans le comité HandiSport 77 ?

Avant de prendre la présidence j'étais ce qu'on appelle un grand électeur c'est-à-dire qu'on représente nos clubs lors des assemblées générales du comité. J'étais aussi en charge des jeunes du territoire. Puis, il y a 2 ans, le président de l'époque a été élu président du comité régional handisport d'Ile-de-France. Il a fallu trouver quelqu'un qui voulait prendre le relais et j'ai accepté cette mission.

Aujourd'hui, on est en pleine phase de développement car avec les Jeux paralympiques et olympiques, on est beaucoup plus sollicité. On se doit, en tant que comité, de se professionnaliser.

Quels sont vos objectifs pour la ville de Cesson ?

L'objectif que je me donne, c'est d'avoir de plus en plus de clubs de sport sur Cesson/Vert-Saint-Denis qui soient paraccueillants. Pour le handisport, il y a la natation. Pour le sport adapté il y a le judo. Le but, c'est vraiment d'avoir plusieurs clubs qui puissent accueillir des personnes selon leur handicap.

Recherchez-vous des partenaires ?

Etant cessonnois, je me suis dit pourquoi ne pas solliciter ma ville ? Aujourd'hui, on a une adresse postale à Chessy car l'ancien président était de Val d'Europe. Le département est tellement grand qu'il faut être implanté un peu partout. Nous avons peu de structures dans le sud Seine-et-Marne. Nous souhaitons entretenir de bonnes relations avec la ville de Cesson. D'autant plus que nous sommes déjà intervenus pour la ville à travers le syndicat intercommunal en proposant des actions de sensibilisation à l'école Jacques Prévert.

Un partenariat avec Cesson !

Afin d'officialiser l'engagement de la ville de Cesson pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, Monsieur le maire a décidé de signer une convention de partenariat avec le CDH 77 dont Monsieur Brouillard est le président.

Ainsi, de son côté, la ville s'engage à accompagner le fonctionnement du CDH 77 à travers la mise à disposition de locaux, en valorisant ses actions et en prévoyant des actions de sensibilisation pour lesquelles elle sollicitera le CDH.

En retour, le CDH 77 s'engage également à proposer et animer des actions de sensibilisation, mais aussi à être présent pour les administrés qui auraient des questions relatives à la pratique du parasport.

GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Madame, Monsieur, le Conseil Municipal vient d'adopter le budget pour 2023.

Cesson est l'une des rares communes de Sénart à faire le choix en même temps d'une forte augmentation de la taxe foncière (+15%, soit 300 Euros supplémentaires pour une taxe de 2000 Euros), et une forte augmentation (+ 8%) des tarifs des services aux habitants (par exemple la cantine et l'accueil périscolaire).

Dans un tel contexte d'effort demandé aux Cessonnois, on aurait pu s'attendre à une certaine transparence des choix budgétaires. M. Chaplet a pourtant refusé de nous informer sur la façon dont avaient été opérées les coupes budgétaires depuis l'été 2022. Nous avons ainsi appris par hasard qu'il avait été décidé de réduire fortement le budget des cars pour les sorties scolaires.

M. Duval, adjoint aux Finances, a affirmé en Conseil que la situation actuelle de la commune s'expliquait par le « grand emprunt de M. Brulé ». Cette réponse fait référence à des faits anciens, qui sont mal connus par nombre de nos concitoyens.

Jean-Marc Brulé (E.E.L.V.) fut à la tête de notre commune de Mars 2008 à Juin 2010 donc il y a 13 ans ! Il avait succédé à l'ancien maire M. Didion, qui dirigeait auparavant Cesson avec l'aide de MM. Chaplet et Duval. Il a été contraint de rattraper les fautes de gestion de ses prédécesseurs : la somme consacrée aux investissements en 2008 était de 300 Euros par habitant, contre 376 Euros en moyenne nationale, et ce alors que la commune s'agrandissait avec la création du quartier de la Plaine du Moulin à Vent.

L'endettement actuel de la commune résulte en fait de l'accumulation de plusieurs emprunts, qui ont été contractés pour couvrir trois investissements : l'agrandissement de la mairie (déjà réalisée en 2008), la construction de l'école Jules Verne et la maison de la Petite Enfance. Les deux premiers travaux avaient été engagés par M. Didion, et le troisième a été approuvé par M. Chaplet alors qu'il était dans l'opposition.

Lorsqu'il est devenu maire en 2010, M. Chaplet s'est bien gardé de remettre en cause la hausse de la fiscalité qu'il avait combattue. Bien au contraire, il a fait adopter en 2011 une nouvelle hausse de la fiscalité (+4%), alors qu'il venait de bénéficier d'un apport imprévu et exceptionnel de 800 000 Euros.

Un mot pour finir sur la question des Retraites. Contrairement à M. Chaplet et comme la très large majorité des Français, nous avons refusé cette réforme injuste. Nous avons signé l'appel des 550 élus de Seine et Marne, et nous avons participé aux mobilisations. Nous réprouvons le passage en force de la loi qui fragilise un peu plus notre démocratie. Par ailleurs, nous sommes particulièrement préoccupés par les violences et les arrestations arbitraires dont ont été victimes de nombreux manifestants, du fait de la politique de M. Darmanin.

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org



Bienvenue à Cesson *(pour une installation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023)*

Vous venez de vous installer à Cesson ou vous y emménagez bientôt, merci de vous faire connaître en remplissant et en retournant ce bulletin en mairie ou en téléphonant au 01 64 10 51 00. Vous pouvez également remplir le formulaire sur notre site www.ville-cesson.fr

Une matinée d'accueil des nouveaux habitants sera organisée par la municipalité fin 2023 en mairie (sur invitation)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Date d'arrivée sur la commune :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Ils sont nés

Gabriel MARCELLUS, né le 7 décembre 2022
 Flavie, Liliane, Marguerite BLASCO, née le 6 janvier 2023
 Rose LE BARS, née le 7 février 2023
 Elijah, Joyce, Pharrell BONHEUR BÉLONY, né le 16 février 2023
 Imran PEDROSA, né le 21 février 2023
 Tesnyne, Safiyya ZAIDI, née le 22 février 2023
 Gaïa, Linh DUONG VERSINI, née le 1^{er} mars 2023
 Elhoan, René, Roger BRAJON JOLLY—KUBIAK, né le 8 mars 2023
 Anaëlle Charlène Sylvie Josette Ginette LEDIEU GAUCHER, née le 18 mars 2023
 Méline Léna Catherine CAILLIEZ, née le 26 mars 2023



Ils nous ont quittés

Claude, Gilbert, Amédée BALZEAU, le 16 janvier 2023
 Marie-Claude, Berthe CAUFMENT épouse DEROMMELAERE, le 5 février 2023
 Vicky MVUTU WATUMUADIO, le 13 février 2023
 Janine LECROC veuve MONTAGU, le 16 février 2023
 Mélanie, Gwendoline, Noémie MAZURET, le 21 décembre 2022
 Micheline, Roberte CUSAC née SALIÈGE, le 28 février 2023
 Joseph, Raymond SAN BASILIO, le 3 mars 2023
 Odette, Mauricette PRÉELLE veuve QUESNE, le 4 mars 2023
 Zahui, Lucas GOUDET, le 18 mars 2023
 Marie Auguste Maurice DUBOIS, le 20 mars 2023
 Marcel, Emile BERTON, le 27 mars 2023
 Eric, Jean SINARD, le 31 mars 2023
 Esther ENGOME MODI épouse MPACKO, le 5 avril 2023
 Bernard ROUSSEAU, le 8 avril 2023



Ils se sont mariés

Elodie D'ALESSANDRO et Ruddy, Dominique, Francis PERROT
 le 25 mars 2023



RECENSEMENT CITOYEN à 16 ans : La Journée Défense et Citoyenneté

Inscription dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.

Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents

Inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou via le site Internet de la Ville www.ville-cession.fr rubrique Ma Mairie > démarches administratives > démarches en ligne

Ou inscription à la Mairie auprès de la Direction des services à la population.

Loisirs créatifs

Expo
vente

13 & 14
mai
10h > 18h

Salle Chipping Sodbury

(2 rue de la Plaine)

ville-cesson.fr



VILLE DE
cesson